



# L'aiguillon des collèges

joindre les militants SUD des collèges  
07 800 29 496

n°13 - novembre 2016

Créé, alimenté par des agents des collèges syndiqués à SUD, ce bulletin vous informe de vos droits, de l'actualité dans les collèges du Nord. Faites-nous remonter vos questions, préoccupations, etc..

## La bourse aux chômeurs : le travail n'est pas une valeur, c'est un marché

Lors de la dernière bourse à l'emploi, nous avons constaté, pour la seconde fois consécutive, que la majorité des postes n'a pas été pourvue et qu'aucun poste de chargé de maintenance n'a été publié.

**LE DÉPARTEMENT ORGANISE LE « VIDAGE » DES COLLÈGES !!!**

Alors que le Département affirme, à titre expérimental bien sûr, que 15 collèges sont « volontaires » pour confier nos missions d'entretien et de nettoyage des bâtiments à des salariés d'entreprises privées, nous constatons que d'autres établissements sautent sur l'occasion pour recourir à cette main d'œuvre docile et flexible.

Bien évidemment, lorsque l'administration départementale parle de « collèges volontaires », il faut comprendre, par « volontaires », les principaux à qui la notion de service public est peut être très éloignée de leur intérêt de chef d'établissement (chef d'entreprise?)

Car les remontées des agents des collèges depuis la rentrée sont catastrophiques. C'est, on peut dire, la pire rentrée relatée par les agents.

Dans certains collèges, après seulement 2 ou 3 semaines de reprise il n'est pas rare de compter 2 à 3 arrêts maladies ! Ces absences sont « compensées » par un salarié du privé qui ne travaille que 3 heures par jour. Difficile d'imaginer que ce collègue puisse accomplir dans un laps de temps aussi court les missions et les charges de travail de nos collègues en arrêt.

Mais c'est du positif pour le CD59 ! Il a respecté sa parole ! Jean René LECERF peut donc affirmer qu'il a sorti une personne de la précarité en lui fournissant 15 h de travail. **Personne facilement remplaçable en cas d'imprévu car l'entreprise en fournira une autre immédiatement !** Ca a du bon la précarité ... on trouve tout ce qu'il faut sur le marché des chômeurs et livraison en moins de 24h Chrono ! Mieux qu'Amazon !

**CE DOIT ÊTRE ÇA LA MODERNITÉ DONT ILS NOUS RABATTENT LES OREILLES!**

CherEs collègues, ne vous résignez pas aux discours bien-pensant qui vous expliquent que nous avons mangé notre pain blanc et que nous devons déjà nous contenter d'avoir un job. Certes, notre pain est généralement blanc (bien que le complet n'est pas mauvais puisque riche en fibres) ... mais nous, nous ne pouvons pas l'accompagner, comme Jean René, de champagne Ruinart !

En 10 ans, depuis notre départ de l'Education Nationale, nous constatons l'augmentation de notre charge de travail, la dégradation de nos conditions de travail, l'épuisement professionnel.

« Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage ! » ... C'est ce que LECERF prévoit pour nos missions dans les collèges : plus de remplacement, plus de créations de poste, population de fonctionnaires vieillissante et épuisée ... **Il organise donc méthodiquement la pénurie et les tensions dans les établissements ... pour remplacer au fur et à mesure par des entreprises privées !!! C'est cynique et planifié!**

D'autres services, dans d'autres directions au sein du Conseil Départemental, sont vidés. POIRET, vice-président du Conseil Départemental chargé des finances, se vante déjà d'avoir supprimé 200 titulaires et 200 CDD dans la collectivité rien que pour l'année 2016. Depuis des mois, en effet, des postes sont supprimés ou reconfigurés (terme plus édulcoré) et des agents sont donc priés d'aller voir ailleurs ! Quelle violence !!!



Il nous appartient de défendre la qualité de notre travail pour les gamins scolarisés, leurs familles, le service public que nous rendons chaque jour.

Par les actions que nous comptons très prochainement mener, à SUD, nous **REFUSONS LE FATALISME ET CONTINUERONS À DÉFENDRE UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ AU SEIN DES COLLÈGES.**

## Temps de travail et emploi du temps

Obsédés à l'idée de détruire nos conquies sociaux, de taper sur du fonctionnaire, **LECERF et sa clique se sont empressés de nous supprimer 10 jours de repos annuels**. Contre l'avis unanime des syndicats, ils ont institué les 1607h/an pour tous ... faire travailler plus pour supprimer plus de postes !

Sauf que ... dans sa fougue, le regard fixe et déterminé, la mousse aux lèvres, **il n'a absolument pas tenu compte des réalités de terrain, notamment dans les collèges où certains principaux et gestionnaires l'ont appliqué dès septembre**. Cela a mis une pagaille monstre puisque tous les collègues ne sont pas logés à la même enseigne et l'inégalité de traitement règne ! Quoi qu'il en soit, confrontée à son amateurisme, l'administration doit se débrouiller !

De nouvelles négociations en équipe dans les collèges sur les planning devront être menées en janvier (on r'commence comme en septembre !). **Soyez donc vigilantEs ! Veillez au respect de vos droits, n'hésitez pas à nous contacter !**



## Les chargés de maintenance victimes de leur courage !

**O**P en danger ! Les chargés de maintenance seraient-ils en voie de disparition ? Lors de la dernière bourse à l'emploi aucun poste n'a été mis au mouvement !

La volonté de l'exécutif concernant la réorganisation des services se clarifie de jour en jour. Il semble maintenant évident que les CM paieront un lourd tribut dans la purge des collèges.

Lors de la réunion du 7 juillet entre l'administration et les réunions syndicales concernant les collèges le thème était « EMOP et privatisations ». La consternation était totale du côté de la majorité des organisations syndicales face au manque de préparation, voir l'amateurisme de la part de cette armée mexicaine de dirlos chargée de foutre en l'air notre service public, d'exécuter la basse besogne.

Malgré les discours de façade où ils pensent nous faire croire qu'ils agissent avec bienveillance et que le dialogue sera au centre de nos rencontres, rien n'est fait pour améliorer le quotidien du travail au sein des établissements ... que du baratin !

Les nombreux postes vacants non remplacés dès le premier mois de rentrée scolaire pour l'entretien font que de nombreux chargés de maintenance, par solidarité, prêtent main forte au nettoyage et notamment à la plonge.

Tout ça est volontaire et calculé : Le Département organise la pénurie pour introduire les salariés du privé.

**POUR SUD, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES COLLÈGES DOIT RESTER UN SERVICE PUBLIC ! POUR CELA, IL FAUT EMBAUCHER, RECRUTER DU PERSONNEL SUR CONCOURS AVEC UN REEL PROJET DE CARRIERE POUR TOUS LES MÉTIERS**, afin de motiver les éventuels candidats prêts à assumer un salaire qui pour l'instant ne permet pas de rêver mais seulement de payer ses factures.

Alors que la mise en place des EMOP devait initialement démarrer en septembre, pour être ensuite reportée au 03 novembre

**La vidange des Collèges** Les intentions de **LECERF sont claires ! PURGER LES COLLÈGES DES AGENTS TECHNIQUES DE SERVICE PUBLIC** (voir texte page 1).

Pour les incrédules et les naïfs, des exemples importants récents : les positions de l'employeur lors du CT (Comité Technique) de septembre et de la CAP (Commission Administrative Paritaire) d'octobre ...

→ Lors du CT, alors qu'il est question de l'application du dispositif Sauvadet qui permettrait à des contractuels en postes depuis des années au Département d'être titularisés, notre employeur a décidé de n'ouvrir aucun recrutement de titulaires dans les collèges ... et ceci alors que certains collègues en CDD cumulent près de 8 années de contrats !!!

→ A la dernière CAP, 6 collègues stagiaires se sont vu refuser la titularisation pour des motifs plus que discutables. Certains ont leur stage prolongé d'une année complète et 3 sont purement et simplement foutus dehors ! Peut-être qu'ils auront la chance de dégoter un CUI quand ils seront au RSA (la boucle est bouclée !)

nous apprenons maintenant par DETAVERNIER, vice-président des RH, que le Département n'est toujours pas en capacité de mettre en place les équipes mobiles pour le moment. En fait, l'administration ne parvient pas à trouver des « spécialistes » pour composer ces EMOP sur les 2 secteurs « pilotes ».

Ah bon ?! Elle aurait sûrement gagné en temps et en efficacité si elle avait pris la peine d'abord de chercher les renseignements auprès des intéressés.

En réalité, le Département se rend compte que créer des équipes spécialisées demande des moyens en personnel et en formation ... ce qui a un coût ... ZUT ! Ce n'était pas le plan ! L'objectif était de rationaliser la maintenance dans les collèges, pas d'investir !! Le Hic !!

Et que deviendront les chargés de maintenance dans les collèges ? Les collègues seront cantonnés à des boulots de « tâcherons » ... et ils l'ont bien compris puisque cela a provoqué un tôle général lors des réunions. Après 10 ans de déqualification de leurs métiers, ils sont placardisés dans leurs ateliers et se voient déjà enterrés vivant.

**A SUD, nous étions d'accord sur le principe de la création d'EMOP spécialisées, comme cela existe encore à la Région. Mais il faut maintenir les chargés de maintenance dans chaque collège pour toutes interventions d'urgence au quotidien.**

Il est temps que notre employeur respecte le savoir-faire des CM qui, pour la plupart ont plus de 50 ans, et ont l'expérience, les compétences et la qualification que n'ont pas de nombreux prestataires extérieurs, notamment parce qu'ils ne font pas partie de la communauté éducative.

**Attention à ce que les chargés de maintenance ne soient pas victimes de leur implication en tant qu'agent du service public !**

Pour rester connecté avec **Sud**

- Dans notre espace intranet Contact
- Sur notre site internet [www.suddepartementnord.org](http://www.suddepartementnord.org)
- Sur notre page  : [www/facebook.com/suddepartementnord](https://www.facebook.com/suddepartementnord)
- Sur twitter : @sudcg59

